



Monsieur BOUKENNAT Mahdi
Directeur des affaires sociales
AUCHAN RETAIL France

200 avenue de la recherche
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Le 30 Janvier 2025

Objet : Demande d'ouverture de négociations suite à la dénonciation des accords collectifs

Monsieur Boukennat,

Par la présente, je vous fais part de ma profonde préoccupation suite à la décision de l'entreprise de dénoncer les accords collectifs relatifs aux temps de travail et au dialogue social, ainsi que l'arrêt des négociations sur la QVCT.

Les accords temps de travail dénoncés dans votre courrier du 20 septembre 2024, accords pour certains dont FO était signataire, fruit de longues négociations et d'un consensus entre les parties sociales, ont permis d'établir un cadre de travail stable et équitable pour l'ensemble des salariés. Leur dénonciation met en péril les acquis sociaux durement obtenus et crée une situation d'incertitude qui impacte fortement l'avenir des salariés au sein de l'entreprise.

L'accord dialogue social dénoncé dans votre courrier du 12 juillet 2024 est une nécessité au sein d'Auchan Retail France ou d'un périmètre plus grand car devant la multitude des entités juridiques composant l'entreprise Auchan, il n'est pas envisageable que les représentants du personnel se retrouvent sans un accord leur permettant de tenir leurs fonctions.

Je vous demande donc, d'ouvrir des négociations afin de trouver de nouvelles solutions qui préservent les intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

Je suis convaincu qu'à travers le dialogue social, nous pouvons parvenir à des accords qui répondent aux enjeux actuels de l'entreprise tout en garantissant les droits et les conditions de travail des salariés, de contenir le turn-over et le départ

massif de compétences que subissent les différentes entités Auchan depuis plusieurs années et qui ont des conséquences économiques très sous-estimées dégradant les résultats de l'entreprise.

Concernant la négociation ouverte sur la QVCT, négociation qui a été suspendue en fin d'année 2024, suspension que nous pouvions comprendre au vu de l'actualité de l'entreprise, nous arrivons à une situation où il y a urgence de reprendre rapidement les négociations car il n'est pas acceptable que dans une entreprise comme Auchan, il n'y ait pas d'accord QVCT et notamment de mesures de fin de carrière, mesures qui se sont arrêtées au 1^{er} avril 2024 soit bientôt 1 an !

Je me permets de vous rappeler vos paroles lors de la 1^{ère} réunion de négociation QVCT où vous aviez dit que les rumeurs de l'arrêt définitif des mesures de fin de carrière chez Auchan étaient infondées et qu'il y aura toujours des mesures de fin de carrière chez Auchan.

Dans cette perspective, je vous propose de fixer rapidement des dates pour de nouvelles négociations de ces différents accords. Je reste à votre entière disposition pour en échanger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Boukennat, l'expression de mes salutations distinguées.

MARTINAUD Franck
Délégué Syndical Retail **FO**
Auchan France

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck Martinaud', written over a horizontal line.